

**DECISION N° 20240930_P_142
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'un contrat de cession avec « YES HIGH TECH » pour l'organisation et la présentation d'un spectacle « Petits Frissons et Grands Frissons !! » en faveur des enfants de l'accueil de loisirs Pierre ROYON le vendredi 25 octobre 2024

N° 20240930_P_142

Le Président,

Décide

De signer un contrat de cession avec :

OBJET

**YES HIGH TECH
Ingénierie du Spectacle
20 Rue Saint Joseph
42000 Saint Etienne**

Pour l'organisation et la présentation d'un spectacle « Petits Frissons et Grands Frissons » soit deux représentations en faveur des enfants de l'accueil de Loisirs Pierre Royon âgés de 3 à 11 ans.

Date : Le 25 octobre 2024

Lieu : Accueil de Loisirs Pierre ROYON

Participants : Enfants âgés de 3 à 11 ans

Montant : 341.81€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 30 Septembre 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240930-20240930_P_142-AU
Reçu le 07/10/2024